6-7 DECEMBRE 2022

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PARIS, FRANCE	BOD/2022/12 DOC 04	POUR INFORMATION

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS 2022

N.B. Conformément à la Politique de transparence du GPE, les documents ne sont pas considérés comme des documents publics tant que l'instance de gouvernance pertinente ne les a pas examinés. Les responsables de la gouvernance peuvent les distribuer à leurs groupes constitutifs, à des fins de consultation, à l'exception des documents confidentiels.

Principaux points à examiner:

- Le Comité de la performance, l'impact et l'apprentissage a discuté du Rapport sur les résultats lors de sa réunion d'octobre 2022. Le Comité a souligné l'importance du Rapport sur les résultats 2022 car il donne un aperçu du secteur de l'éducation dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et examine les premiers progrès de la stratégie du GPE.
- Comme la mise en œuvre du modèle opérationnel n'en est encore qu'à ses débuts, les données manquent pour plusieurs des indicateurs liés aux instruments de la Stratégie GPE 2025. La masse des données disponibles augmentera au cours des années à venir, à mesure que la mise en œuvre progresse. Le Comité a demandé plus d'informations sur l'intégration du genre et les résultats de l'Accélérateur de l'éducation des filles. Le Secrétariat a confirmé que l'indicateur d'accélérateur de l' l'éducation des filles était en cours d'élaboration et qu'il serait inclus dans le Rapport sur les résultats de l'année prochaine. Le Comité a recommandé au Secrétariat d'organiser un webinaire sur le Rapport sur les résultats.
- Le rapport examine également la performance des financements du portefeuille actuel du GPE. L'analyse de cette performance porte sur les financements approuvés dans le cadre de la Stratégie antérieure, GPE 2020.
- Bien que les résultats liés aux financements risquent de ne pas illustrer parfaitement la performance réalisée dans le cadre de la Stratégie GPE 2025, ils présentent malgré tout l'état actuel des opérations et contributions relatives aux domaines prioritaires du GPE.

Objectif

1. Le Conseil est prié d'examiner le Rapport sur les résultats et de réfléchir à leur signification pour le Partenariat.

Cadre général et analyse

2. Le Rapport sur les résultats est préparé chaque année conformément à une décision du Conseil d'administration prise en décembre 2020 (BOD/2020/11/12-

08). Il met en relief les progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs de la Stratégie GPE 2025, tels que mesurés par les indicateurs du cadre de résultats. Il analyse les indicateurs du cadre de résultats en utilisant les données des années civiles 2020 et 2021 et celles de l'année financière 2022[1]. Lorsque des données historiques sont disponibles, l'analyse se penche sur les tendances révélées par les données des cadres de résultats depuis 2015.

3. Le *Rapport sur les résultats 2022* se distingue par sa nouvelle collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM). Le chapitre 1 a été préparé en partenariat avec l'équipe du rapport GEM et l'ISU. Il examine le but de la Stratégie GPE 2025 en s'appuyant sur les indicateurs de l'Objectif de développement durable 4. Les progrès réalisés sont évalués à l'aune des objectifs nationaux agrégés pour les indicateurs de l'ODD 4. Les cibles sont définies en collaboration avec l'ISU.

4. L'annexe A présente un résumé analytique du Rapport sur les résultats. Le rapport complet (Annexe B) est à venir.

Annexe A – Résumé analytique du Rapport sur les résultats 2022
Annexe B – Rapport sur les résultats 2022 (à venir)

[1] L'année financière 2022 s'étend de juillet 2021 à juin 2022.

Annexe A – Résumé analytique du Rapport sur les résultats 2022

S'appuyant sur les enseignements tirés de son précédent plan stratégique et sur les données existantes concernant la réforme du système éducatif, le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a présenté un nouveau plan stratégique (GPE 2025) pour la période 2021–25. Ce plan stratégique a pour but d'accélérer les progrès en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres en transformant les systèmes éducatifs dans les pays partenaires. Il vise à mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale (l'objectif intermédiaire) afin d'améliorer la prise en compte de l'égalité des sexes dans la planification et le suivi du secteur de l'éducation (objectif national 1), de promouvoir la coordination des actions des bailleurs et d'améliorer le financement de l'éducation (objectif national 2) et de renforcer les capacités des pays partenaires à mettre en œuvre des interventions innovantes et à obtenir des résultats à grande échelle (objectif national 3).

En mai 2021, le Conseil d'administration du GPE a approuvé un cadre d'évaluation des résultats pour mesurer les progrès réalisés vers la concrétisation des buts et objectifs établis pour 2025. Ce premier rapport sur les résultats GPE 2025 évalue les résultats à l'aune des indicateurs du cadre de résultats en utilisant les données disponibles pour les années civiles 2020 et 2021 et pour l'année financière 2022 (1er juillet 2021 – 30 juin 2022). Ces données traduisent globalement les graves effets de la pandémie de COVID-19 sur l'accès des pays partenaires aux financements en faveur de l'apprentissage et de l'éducation nationale. Le GPE a prolongé la durée de 54 des 66 financements accélérés approuvés pendant la pandémie, garantissant ainsi aux pays partenaires la possibilité de poursuivre leurs efforts de relèvement et d'atténuation. Les 467 millions de dollars de subventions de financement accéléré ont soutenu des activités d'apprentissage à distance au profit de 76 millions d'enfants et ont permis la formation de 229 887 enseignants.

L'accélération de la mise en œuvre du modèle opérationnel GPE 2025 et la réduction des retards dans la mise en œuvre des financements du GPE joueront un rôle important en aidant les pays partenaires à se rétablir des répercussions de la pandémie.

But du plan stratégique : résultats d'apprentissage, accès et équité

En bref : Les taux de non-scolarisation ont diminué mais pas à un rythme suffisant, tandis que l'incidence a augmenté parmi les enfants des ménages les plus pauvres.

On estime que la pandémie a eu un impact significatif sur les niveaux de compétence et les filles sont également beaucoup plus exposées au risque de mariage précoce

Les pays partenaires du GPE sont actuellement aux prises avec les effets des interruptions provoquées dans le secteur de l'éducation par la pandémie de COVID. En décembre 2020, les écoles étaient fermées dans le tiers des pays partenaires, et dans la moitié environ des pays partenaires fragiles ou touchés par un conflit[2]. La Banque mondiale estime que les progrès réalisés en faveur des enfants et de la jeunesse dans d'autres domaines ont stagné ou reculé sous l'effet de ces fermetures. Les simulations du taux de pauvreté des apprentissages, déjà supérieur à 50 % avant la pandémie, ont grimpé à 70 % dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Pour atteindre les objectifs 2025 fixés par les pays partenaires en matière de résultats d'apprentissage, il faudra réaliser des progrès sans précédent. En 2020, le tiers environ des élèves en début de scolarité et le quart de ceux arrivés à la fin du cycle primaire affichaient des niveaux minimaux de maîtrise de la lecture et des mathématiques. Les résultats d'apprentissage des élèves des pays partenaires, à la fin du cycle primaire, sont inférieurs de 18 et 22 points de pourcentage, en lecture et en mathématiques respectivement, aux objectifs nationaux pour 2025. Les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en lecture, tant au début qu'à la fin du cycle primaire, mais les garçons ont tendance à obtenir de meilleurs résultats que les filles en mathématiques.

La levée des obstacles à un enseignement de qualité pourrait jouer un rôle dans l'accélération des progrès de l'apprentissage. En 2020, aux niveaux primaire et secondaire respectivement, 77 et 72 % des enseignants respectaient aux normes nationales minimales de qualification dans les pays partenaires. Toutefois, le fait de disposer d'enseignants répondant aux normes minimales ne garantit pas nécessairement une amélioration de l'apprentissage : des pays partenaires comptant une forte proportion d'enseignants qualifiés restent tout de même à la traîne en termes de résultats d'apprentissage. Cet écart illustre la nécessité de renforcer les programmes de formation des enseignants et d'utiliser plus efficacement les enseignants qualifiés pour mieux soutenir les progrès en matière de résultats d'apprentissage.

Les taux d'achèvement des études du primaire et du premier cycle du secondaire ont légèrement progressé entre 2015 et 2019, mais ont reculé en 2020. En 2020, les pays partenaires du GPE affichaient des taux d'achèvement inférieurs de 5 et de 10 points

de pourcentage à l'objectif national moyen pour 2025, au primaire et au premier cycle du secondaire respectivement. Dans l'ensemble, l'écart entre les sexes dans l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire défavorise les filles. Cependant, dans la moitié environ des pays partenaires du GPE pour lesquels des données sont disponibles, les garçons ont tendance à être défavorisés dans l'achèvement du premier cycle du secondaire.

Les taux de non-scolarisation ont légèrement diminué ces dernières années, mais le nombre d'enfants non scolarisés d'âge primaire et secondaire a stagné à 135 millions entre 2015 et 2020 dans les pays partenaires en raison des pressions démographiques. Les projections donnent à conclure que le nombre d'enfants non scolarisés ne diminuera que d'environ 5 millions d'ici 2025, en supposant que le rythme actuel des progrès se maintienne. L'écart entre les sexes dans les taux de non-scolarisation trahit un léger désavantage pour les filles. Les garçons et les filles issus des ménages les plus pauvres sont particulièrement touchés. Dans plusieurs pays partenaires, le taux de non-scolarisation au niveau primaire des enfants issus des ménages les plus pauvres a augmenté entre 2015 et 2020.

Dans les pays partenaires, beaucoup de filles sont exposées à un mariage précoce, ce qui constitue l'un des principaux obstacles à leur éducation. En 2020, dans les pays partenaires pour lesquels des données sont disponibles, 34 % des femmes âgées de 20 à 24 ans avaient été mariées ou liées par une union avant d'avoir 18 ans. On estime que la pandémie a augmenté le risque de mariage des enfants, et que jusqu'à 13 millions de filles risquent de se marier d'ici 2030.

Objectifs du GPE à l'échelon des pays

En bref : Le déploiement du GPE2025 aide les pays à identifier les goulots d'étranglement du système, y compris la nécessité de disposer de données ventilées par sexe plus nombreuses et de meilleure qualité, et d'améliorer les activités de suivi et de formation qui englobent également de manière adéquate les considérations de genre. Davantage de pays partenaires ont signalé avoir réussi à aligner les subventions sur les systèmes nationaux et à harmoniser les modalités de financement. Les dépenses intérieures d'éducation se redressaient mais n'étaient pas revenues aux niveaux d'avant la pandémie. Malgré les conditions difficiles, environ les deux tiers de toutes les subventions actives ont été jugées en bonne voie dans leur mise en œuvre.

Le GPE 2025 vise à accélérer l'accès et les résultats d'apprentissage pour tous les enfants en transformant les systèmes éducatifs. Pour aider les pays partenaires à

transformer leur système éducatif, le modèle opérationnel du GPE 2025 comprend trois étapes interdépendantes qui aident les pays à passer de l'analyse et du diagnostic à la hiérarchisation et à l'alignement, et enfin à la mise en œuvre, à l'apprentissage et à l'adaptation. Ces étapes sont regroupées sous les trois objectifs du GPE au niveau national.

Objectifs nationaux 1 et 2 : planification et suivi sectoriels intégrant la notion de genre, et action et financements concertés

Pendant la première phase de la mise en œuvre du modèle opérationnel, une évaluation est réalisée à l'échelle nationale sur quatre facteurs susceptibles d'appuyer la transformation du système éducatif : (1) une planification, une politique et un suivi sectoriels sensibles au genre ; (2) la disponibilité et l'utilisation des données et des preuves ; (3) la coordination du secteur et (4) l'équité, l'efficacité et le volume du financement intérieur pour l'éducation.

En 2021, le Groupe consultatif technique indépendant (ITAP) du GPE a évalué trois pays : la République démocratique du Congo, le Kenya et le Tadjikistan et il en a évalué trois autres au cours du premier semestre 2022 : le Salvador, le Népal et l'Ouganda. Les évaluations indiquent le niveau de priorité recommandé pour traiter chaque facteur favorable à la transformation systémique.

L'une des façons dont le GPE compte atteindre l'égalité des sexes dans l'éducation est de soutenir la planification, la politique et le suivi sectoriels sensibles au genre. Dans le cadre de son évaluation, l'ITAP vérifie l'existence de lois garantissant l'accès à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur sexe. La République démocratique du Congo, le Kenya et le Tadjikistan disposent tous de cadres législatifs garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur sexe. Cependant, les évaluations de l'ITAP ont relevé malgré tout plusieurs difficultés, notamment le manque de données ventilées par sexe, précises et actuelles, les failles des mécanismes de suivi des enjeux de genre et le manque de formation des fonctionnaires de l'État sur l'égalité des sexes. L'ITAP a recommandé que ce facteur clé soit considéré comme hautement prioritaire en République démocratique du Congo et au Salvador, et moyennement prioritaire dans les quatre autres pays, relativement aux autres facteurs clés.

La communication de données à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) se détériore depuis 2018, et la proportion de pays partenaires communiquant des données clés à l'ISU est passée de 45 % (34 sur 76) en 2020 à 38 % (29 sur 76) en 2021. Cette baisse illustre les difficultés persistantes que rencontrent les pays partenaires dans la

collecte de données de qualité conformes aux normes internationales et dans la communication de ces données à l'ISU. L'ITAP a évalué les facteurs favorables à la collecte des données probantes dans six pays partenaires, estimant que cet enjeu est hautement prioritaire dans cinq pays, et qu'il n'est faiblement prioritaire que dans un seul, le Népal. Les évaluations de l'ITAP sur la collecte de données probantes laissent constater des lacunes dans la couverture et l'utilisation des données recueillies par les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation des pays. Les systèmes de données sont confrontés à des problèmes de conformité aux normes internationales et ne recueillent pas les données clés nécessaires aux politiques, à la planification et au suivi. Les systèmes d'évaluation de l'apprentissage sont également confrontés à des problèmes de disponibilité, de comparabilité et de fiabilité des données d'apprentissage.

Les GLPE se sont montrés plus inclusifs en 2021, ce qui devrait contribuer à un dialogue politique inclusif au niveau national. La participation d'organisations de la société civile et d'organisations d'enseignants dans ces groupes locaux d'éducation permet d'assurer la prise en compte des préoccupations des citoyens et des éducateurs. En 2021, la proportion de groupes éducatifs locaux comprenant à la fois des organisations de la société civile et des associations d'enseignants atteignait 69 %, contre 66 % en 2020.

Les pays partenaires ont fait certains progrès dans l'harmonisation des financements du GPE et des modalités d'application aux systèmes nationaux. La proportion des financement ainsi harmonisés par volume de financement oscillait autour de 50 % en 2020-22, ce qui n'était pas le cas avant 2018. La proportion des financements utilisant des mécanismes de mise en commun a augmenté sensiblement, passant de 43 % en 2020 à 60 % en 2022. Selon l'évaluation de la coordination sectorielle réalisée par l'ITAP, l'alignement et l'harmonisation comptent parmi les principaux obstacles à la coordination sectorielle. L'ITAP a recommandé que cet enjeu reçoive une haute priorité en République démocratique du Congo, au Salvador et au Kenya, et une priorité moyenne dans les trois pays.

La transformation des systèmes éducatifs dans les pays partenaires nécessite des ressources financières, et ces pays ont réalisé certains progrès en matière de financement national. En 2021, 71 % (44 sur 62) des pays partenaires dont les données sont disponibles ont atteint le seuil prescrit de 20 %, ou ont augmenté leur part des dépenses d'éducation par rapport à 2020. Le financement intérieur de l'éducation semble avoir rebondi après la baisse enregistrée en 2020, consécutive au ralentissement économique provoqué par les perturbations de la pandémie de

COVID-19. La part moyenne des dépenses d'éducation a chuté de 1,2 point de pourcentage en 2020, pour augmenter ensuite de 0,2 point en 2021, ce qui signifie que le financement de l'éducation ne s'est pas encore totalement rétabli des effets de la pandémie. À la suite de l'appel à l'action sur le financement de l'éducation lancé par le président Kenyatta en 2021, les pays partenaires du GPE se sont engagés à consacrer au moins 20 % de leurs budgets nationaux à l'éducation, ce qui générerait jusqu'à 196 milliards de dollars de financement de l'éducation d'ici 2025.

Le volume des dépenses consacrées à l'éducation a augmenté au cours de la dernière décennie dans les 76 pays partenaires. Les estimations basées sur les données de l'ISU montrent que les dépenses publiques d'éducation dans ces pays ont augmenté de $19,4 milliards entre 2010 et 2015 et de $14,4 milliards entre 2015 et 2020, ce qui montre que le rythme de progression des progrès diminue.. Malgré la croissance de la population d'âge scolaire dans les pays partenaires, les dépenses annuelles moyennes par enfant sont tout de même passées de 96 dollars en 2010 à 129 dollars en 2015 et à 159 dollars en 2020. Toutefois, le ralentissement économique mondial actuel, marqué par des taux d'inflation élevés et des taux d'intérêt en hausse, combiné à l'augmentation des niveaux d'endettement, pourrait accroître les pressions sur les finances publiques. Cette situation pourrait entraîner une réduction des ressources disponibles pour financer l'éducation.

Selon les évaluations réalisées par l'ITAP, le financement national est confronté à divers défis, y compris la faible part des dépenses totales consacrées par l'État à l'éducation, les faibles taux d'exécution du budget de l'éducation et un recours prononcé à l'emprunt pour financer les dépenses publiques. En conséquence, le secteur de l'éducation dépend fortement de l'apport financier des ménages — ce qui pose un problème d'accessibilité pour les ménages les plus pauvres — et des prêts à coût élevé — ce qui pose des problèmes de viabilité, en particulier dans les pays déjà confrontés à des niveaux élevés de service de la dette. Les évaluations du financement national réalisées par l'ITAP donnent à conclure qu'il devrait recevoir une priorité élevée en République démocratique du Congo, au Tadjikistan et en Ouganda, et une priorité moyenne dans les trois autres pays.

Objectif national 3 : Renforcement des capacités, adaptation et apprentissage, pour la mise en œuvre des réformes et l'application des résultats à grande échelle

Pour renforcer les capacité des pays partenaires et promouvoir la transformation systémique, le GPE 2025 propose divers mécanismes de financement : 1) le financement d'appui à une transformation systémique ; 2) le financement d'appui

aux capacités systémiques ; 3) l'Accélérateur de l'éducation des filles ; 4) la mobilisation des capacités stratégiques ; 5) les mécanismes de financement novateurs. En juin 2022, le GPE avait approuvé 13 financements pour le renforcement des capacités et deux financements à effet multiplicateur (l'un d'eux incluant un financement de l'Accélérateur de l'éducation des filles) dans le cadre du modèle opérationnel GPE 2025. Le modèle opérationnel du GPE 2025 étant toujours en cours de déploiement, le portefeuille de financements en vigueur se compose principalement de financements approuvés dans le cadre du GPE 2020.

Les financements de mise en œuvre en cours d'exécution soutiennent les objectifs liés aux huit domaines prioritaires du GPE 2025. Quatre-vingts d'entre eux étaient en cours d'exécution à un moment ou l'autre de l'exercice 2022, pour un volume total de 2,9 milliards de dollars. Environ 20 % du montant total de ces financements ont été alloués à la capacité organisationnelle, 19 % aux enseignants et à l'enseignement, 12 % à l'apprentissage, 10 % à l'inclusion, 10 % à l'apprentissage précoce, 8 % à l'accès, 8 % à la parité des sexes et 6 % au volume, à l'équité et à l'efficacité du financement national. Les 7 % restants sont allés à d'autres dépenses — par exemple, frais de gestion du programme et coûts afférents à l'exécution du programme par l'agent partenaire.

Environ 64 % des financements actifs du GPE à la fin de l'exercice 2022 étaient en bonne voie de réalisation. Une évaluation des progrès réalisés avait été effectuée sur 61 des 74 financements restés actifs jusqu'à la fin de l'exercice 2022 (six de ces financements ont été clôturées d'ici juin 2022). Trente-neuf de ces 61 financements ont été jugés en bonne voie de réalisation. Cette proportion des financements en bonne voie est inférieure de 16 points de pourcentage au seuil de référence de 80 % fixé par le cadre de résultats. Dans l'ensemble, les effets continus de la pandémie de COVID-19, les crises politiques, les changements de gouvernements et les catastrophes naturelles ont contribué à retarder la mise en œuvre des financements. Parmi les autres raisons, citons les retards dans la passation des marchés et dans la mise en place de la gestion de projets, ainsi que les problèmes de capacité de mise en œuvre. Seuls deux financements ont présenté des rapports d'achèvement au cours de l'exercice 2022, et tous deux ont atteint leurs objectifs généraux. Un examen récapitulatif de tous les financements achevés entre 2018 et 2022 est prévu pour le second semestre de 2024.

Au chapitre des réalisations, les agents partenaires ont indiqué qu'au cours de l'exercice 2022, un total de 106 766 151 élèves avaient bénéficié à des degrés divers des financements du GPE : les pays partenaires ont distribué 56 189 846 manuels scolaires (deux fois le nombre de manuels distribués en 2021),formé 675 522 enseignants

(augmentation de 132 % par rapport à 2021) et construit ou remis en état 8 505 salles de classe (augmentation de 45 % par rapport à 2021).. Ces réalisations sont dues en grande partie au financement accéléré COVID-19, dont la clôture est prévue pour l'année financière 2023. Ainsi, les réalisations dans ces domaines risquent d'être moins importantes dans les années à venir, à moins que les obstacles entravant la réalisation de certains des projets ne soient rapidement levés et que les financements relevant du modèle opérationnel GPE 2025 ne soient mis en œuvre sans délai.

Objectif intermédiaire : Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale pour obtenir des résultats durables

En bref : le GPE a catalysé un cofinancement supplémentaire de 1 milliard de dollars pour l'éducation par le biais des subventions multiplicatrices et de contrepartie du GPE. L'aide publique au développement à l'éducation a augmenté en dollars en 2020, mais sa part dans l'aide totale a continué de baisser. Le soutien à l'échange de connaissances et à la participation de la société civile aux principales activités d'éducation a amélioré la transformation du système dans des dizaines de pays partenaires du GPE.

Le GPE a réussi à mobiliser les connaissances issues de ses opérations pour appuyer la transformation systémique dans les pays partenaires. Le Mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations de GPE relie et soutient 70 pays partenaires et finance 36 projets dans 53 pays.. Au cours de l'exercice 2022, il y avait 46 cas au cours de l'exercice 2022 dans lesquels l'initiative a contribué au renforcement des connaissances et des compétences dans les pays partenaires. Par ailleurs, les projets financés par le programme l'Éducation à voix haute ont contribué à la planification de l'éducation, au dialogue politique et au suivi de l'éducation grâce à plus de 70 subventions dans 63 pays et États. Grâce à ces projets, la société civile a pu apporter de telles contributions au secteur de l'éducation dans un total de 30 pays. Les améliorations recommandées à l'issue des évaluations à mi-parcours des deux programmes sont désormais en cours de réalisation.

En juin 2022, les bailleurs avaient déjà versé 802 millions de dollars au Fonds du GPE et rempli environ 21 % de leurs engagements totalisant 4 milliards de dollars pour la période 2021-25. Bien que certains d'entre eux n'aient toujours pas commencé à effectuer les versements promis, d'autres ont déjà rempli la totalité de leurs engagements. Le GPE a mobilisé un milliard de dollars supplémentaires en cofinancements par le biais de ses mécanismes de financement innovants (le fonds à effet multiplicateur et le fonds de contrepartie, ou GPE 1 : 1).

Les bailleurs du GPE ont également financé le secteur de l'éducation par le biais du financement de l'aide à l'éducation. En 2020, ils ont augmenté l'aide publique au développement (APD) du secteur de l'éducation de près d'un milliard de dollars par rapport à l'année précédente, malgré le ralentissement économique observé dans de nombreux pays donateurs suite à la pandémie de COVID-19. Toutefois, la part du total des décaissements d'APD consacrés à l'éducation attribuable aux bailleurs du GPE a diminué, passant de 75 % en 2015 à 73 % en 2019, puis à 68 % en 2020.

Dans le cadre du déploiement de la Stratégie GPE 2025, le Secrétariat a institué un cadre d'apprentissage souple pour promouvoir un apprentissage continu fondé sur des données probantes et mieux comprendre le fonctionnement des différentes parties du modèle opérationnel. Jusqu'à présent, les premiers enseignements ont aidé à apporter des adaptations opérationnelles plus rapides et continues en équilibrant les aspects techniques du modèle opérationnel avec la nécessité de gérer les coûts de transaction.. Ils ont mis en évidence deux leçons essentielles. Tout d'abord, l'analyse des facteurs favorables a favorisé le dialogue politique et encouragé l'examen des principaux enjeux dans une optique de genre. Deuxièmement, la réduction des coûts de transaction nécessitera une simplification des processus et une meilleure adaptation au contexte. Le Secrétariat étudie actuellement la manière dont les différents aspects du modèle opérationnel pourraient être affinés.